

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 397

Artikel: Faut-il faire payer les riches?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

particulier au développement de la science, aux grandes industries, à l'information. Cela allongerait trop pour un seul article... Je pourrais peut-être le faire dans un article ultérieur, mais si par hasard quelqu'un d'autre avait de l'intérêt pour cela, je préférerais qu'il le fasse, lui. DP pourrait être utilisé pour discuter.

Pierre Lehmann

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Goulags

26 février :

Voici cent septante-cinq ans naissait Victor Hugo...

« Alors, dans Bezençon, vieille ville espagnole, Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole, Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix (...)

Cet enfant que la vie effaçait de son livre, Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre, C'est moi. » (*Les Feuilles d'Automne*)

Je lis aujourd'hui dans les « Etudes soviétiques » : « Entre 1917 et 1976 les œuvres de Victor Hugo ont été éditées en URSS à 25 303 000 exemplaires. Il y a eu, en tout, 465 éditions. 211 d'entre elles (tirées à 2 794 000 exemplaires) ont été publiées dans les différentes langues des peuples de l'URSS. 266 éditions sont parues en langue russe à 22 225 000 exemplaires. Les œuvres de Victor Hugo en français ont été éditées 21 fois en URSS. »

Voilà qui est on ne peut plus réjouissant. Pourtant, je ne suis pas sûr que l'auteur des *Misérables* aurait beaucoup plus de sympathie pour un policier russe d'aujourd'hui que pour Javert, ni qu'il serait frappé par la différence essentielle qui devrait exister entre un « goulag », une clinique psychiatrique — et le bagné de Toulon ! Ce qui me conduit à me demander si les 25 millions de lecteurs soviétiques ont tous bien compris le mes-

sage de l'« imbécile » (« Oui, vous avez raison, je suis un imbécile ! ») ! On me dira que les cinq ou six millions de Suisses, chrétiens, si l'on en croit les statistiques, dans la proportion de 90 %, ne paraissent pas tous avoir approfondi le message évangélique, et qu'en particulier les 200 millionnaires de la Limmat ne semblent pas très sensibles à la parabole du chameau, du chas de l'aiguille, du riche et du Royaume de Dieu...

En Occident, les choses vont-elles différemment ? J'ai été frappé, récemment, par un tract contre notre société de plus en plus répressive, fort bien intentionné, mais qui faisait dire à Victor Hugo à peu près le contraire de ce qu'il a dit ! On connaît la célèbre phrase du poète : « Ouvrez une école, vous fermez une prison. » *Id est* : Ce n'est pas vrai qu'il y ait des criminels nés; que certains hommes naissent mauvais. Ils *deviennent* mauvais, parce qu'ils sont abandonnés, exploités, maltraités dès l'enfance. Si vous prenez soin d'eux dès l'âge le plus tendre, ils deviendront ce qu'en vérité ils *sont* : les prisons disparaîtront, parce qu'il n'y aura plus, ou presque plus, de criminels. Vision optimiste !

Or le tract lui faisait dire ceci : « Fermez une prison, vous ouvrez une école. » *Id est* : Pas de différence entre une prison et une école, qui n'est qu'un autre moyen de répression. Vision pessimiste !

Après tout, c'est à nous qu'incombe de faire en sorte que le rêve de Hugo se réalise dans les faits — et que les prisons disparaissent.

J. C.

GENÈVE

Faut-il faire payer les riches ?

En 1975, les contribuables dont le revenu imposable dépasse 75 000 francs sont, par rapport à l'ensemble des contribuables, deux fois et demie plus nombreux qu'en 1976. Mais leur participation à la totalité des recettes de l'impôt sur le

revenu a, en huit ans, légèrement baissé. C'est dire que la progression à froid de l'impôt, due à l'inflation, est à la charge des petits et moyens contribuables.

L'initiative socialiste, déposée en 1973, et sur laquelle les citoyens de Genève sont appelés à se prononcer pendant le prochain week-end, tend à mettre fin à cette manière d'accroître les ressources de l'Etat en épargnant les plus gros revenus. Elle prévoit l'indexation du barème de l'impôt sur le coût de la vie et, pour compenser le manque à gagner qui résultera de cette opération, la taxation supplémentaire des revenus supérieurs à 75 000 francs.

Ce n'est que justice; car en dix ans, depuis la dernière révision de la loi fiscale, la charge réelle des contribuables nantis d'un revenu de cent mille francs ne dépasse pas 15 % alors que pour un salaire de 36 000 francs par an elle a plus que doublé.

Genève, canton riche et attractif, peut comme en 1967 se donner une loi fiscale avancée, sans craindre le départ des gros contribuables.

Souliers, godasses et Cie

Nombre de ménages lausannois ont reçu récemment une magnifique enveloppe en papier glacé et luxueux, contenant des reproductions d'art... d'art, non pas pictural, mais pédestre. Bally présente la nouvelle collection de printemps dont « la fantaisie et la richesse de trouvailles concurrencent efficacement la tenue soignée et le « bien tempéré » (*sic*). Parmi toutes les qualités de cette collection de premier choix, Bally a oublié d'en mentionner une : les chaussures Bally sont les meilleures pour les coups de pied au ... Si, si, les Valaisans peuvent l'attester, dont l'usine a été fermée il n'y a pas si longtemps parce qu'elle n'était pas rentable. Qu'ils vont être contents d'aller faire les foins dans leurs mazots en « espadrilles or et argent pour l'après-midi ».